

Questions orales

L'AGENCE SPATIALE CANADIENNE

ON RECOMMANDE D'IMPLANTER L'AGENCE DANS LA RÉGION
OTTAWA-HULL

M. David Daubney (Ottawa-Ouest): Monsieur le Président, en tant que membre du comité permanent de la recherche, de la science et de la technologie, j'applaudis la création de l'agence spatiale canadienne, annoncée dans le discours du trône. Cette agence réunira le personnel et les installations actuellement dispersés dans plusieurs ministères et organismes du gouvernement situés dans la région de la capitale nationale. C'est pour cela que je prie le gouvernement d'implanter cette agence dans la région Ottawa-Hull.

Il serait coûteux et antiproductif de déplacer environ 200 personnes qui travaillent, ici, dans ce domaine. Les députés ne sont pas sans savoir non plus que l'industrie spatiale canadienne est disséminée dans pratiquement tout le pays. Un centre administratif neutre, dans la région de la capitale, détaché de tout favoritisme régional, est essentiel au développement futur et à la croissance d'une industrie spatiale efficace. Une grande partie des activités du programme spatial exige également la participation d'autres pays. A mon avis, la région de la capitale nationale est l'endroit naturellement et économiquement tout indiqué comme centre principal de cette nouvelle agence.

* * *

L'INDUSTRIE

L'EFFICIENCE DES SCIERIES CANADIENNES—L'INCIDENCE DE
LA TAXE À L'EXPORTATION

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, les Canadiens sont punis par le gouvernement. Les Canadiens paient une taxe de 15 p. 100 sur les produits du bois canadiens parce que le gouvernement américain le veut et celui-ci obtient tout ce qu'il veut du gouvernement actuel.

Les Canadiens sont punis à cause du manque d'efficacité des scieries et des usines de transformation américaines. Dans les scieries canadiennes, la productivité moyenne est de 500 000 pieds planche de bois d'oeuvre par an par ouvrier mais dans les scieries américaines, qui ne sont pas efficaces, elle n'atteint que 300 000 pieds planche par an.

Les Canadiens sont punis parce qu'ils sont plus productifs. On leur impose une taxe de 15 p. 100 non seulement sur les droits de coupe mais aussi sur le coût de la main-d'oeuvre, les frais de sciage et les frais de transformation, à cause du manque d'efficacité des entreprises américaines. Le gouvernement devrait avoir honte de traiter ainsi une des principales ressources du Canada.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ADMINISTRATION

LA DÉMISSION DE L'ANCIEN MINISTRE D'ÉTAT AUX
TRANSPORTS—LES RENSEIGNEMENTS PRÉSUMÉMENT
COMMUNIQUÉS PAR LE CABINET DU PREMIER MINISTRE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au premier ministre. D'après tout ce que les médias ont rapporté, le cabinet du premier ministre communique sélectivement des renseignements sur la démission de l'ancien ministre d'État aux Transports et également au sujet de sa femme. Pourquoi? Dans quel but? Le premier ministre ne pense-t-il pas que cela peut entraver le cours de la justice et compromettre l'enquête policière?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je n'ai évidemment rien à dire au sujet de certains articles de journaux contenant des allégations ou des faits hypothétiques ou même réels. Je dirais simplement au député que si la police qui mène cette enquête estime que les actes commis par qui que ce soit gênent son enquête, elle va certainement regarder de ce côté-là.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE—ON DEMANDE AU PREMIER MINISTRE
DE DÉPOSER UNE OPINION JURIDIQUE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, hier le premier ministre a insisté sur le fait qu'il ne voulait pas gêner l'enquête de la police. Pourtant, il semble que des membres de son personnel nuisent au bon déroulement de cette enquête, à des fins politiques, en communiquant certains renseignements aux médias. Comme le premier ministre a lu hier un extrait d'un document et qu'il a fait allusion à l'opinion des juristes de la Couronne, va-t-il déposer cette opinion selon laquelle une enquête publique gênerait l'enquête policière? Va-t-il également déposer le décret du conseil ou tout autre document autorisant la GRC à enquêter sur cette affaire?

• (1120)

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, lorsque M. Tellier est venu me voir hier, pour me transmettre l'opinion des juristes de la Couronne, j'ai pris note des conseils qui m'étaient donnés afin de pouvoir les communiquer fidèlement au chef de l'opposition et aux autres députés. Le greffier du Conseil privé et son juriste en chef m'ont communiqué ces renseignements verbalement et je les ai transmis à la Chambre. J'espère que cela répond à la question du député. S'il a d'autres questions, je me ferai un plaisir d'y répondre.